

Adresse de toutes correspondances

AARCA
6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES
info@aarca74.com
☎ : 02.38.59.49.83
Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

A . A . R . C . A .

INTERNET: www.aarca74.com/

N° 2012-3

Dimanche 5 août 2012
L'AARCA fête ses "20 ans"

La journée « surprise »

Dimanche 5 août - 8h00 : il pleut, le ciel est gris et les nuages s'effilochent vers le Mont de Grange...

Mais notre président, Jacques décide de maintenir la sortie et le plan « B » est déclenché !

A 9h30 les membres présents (12 personnes) prennent la route.

Premier arrêt : la Grotte aux Fées à Saint-Maurice - un voyage dans les entrailles de la terre. Une longue et étroite galerie faiblement éclairée nous conduit à un petit lac alimenté par une vertigineuse cascade. En route nous découvrons la « fontaine aux fées » à la vertu magique... on dit que celui qui plonge sa main gauche dans cette eau verra ses rêves les plus chers se réaliser. Nous avons tous plongé nos mains en rêvant de découvrir le soleil à la sortie de la grotte et les fées ont exaucé nos vœux.



Abbaye de St Maurice en Valais Photo M.A Brunet

Nous poursuivons notre périple avec la visite de l'Abbaye de Saint-Maurice, puis nous partons pour Martigny ou nous « saucissonnerons » avec le retour des nuages. Nous décidons ensuite de faire une « virée touristique ». Villars sur Ollon nous offre un paysage ensoleillé et une vue splendide sur les Dents du Midi et le Massif du Mont-Blanc. Puis c'est le Col de la Croix avec un panorama sur le massif des Diablerets et enfin une pause sur une terrasse fleurie dans le joli village des Diablerets.



Aux Diablerets Photo N Trésor

Retour à la Chapelle où un bel apéro festif réunissant une quarantaine de personnes a clôturé cette journée d'anniversaire.



Photo C Seguin



Le président n'a pu résister au plaisir de faire un petit discours rappelant les origines de l'AARCA. Les plus anciens ont eu une pensée émue pour les fondateurs qui

nous ont quittés et notamment André Royer qui a créé et présidé l'AARCA pendant les 10 premières années avec l'aide de son épouse Andrée qui assurait la comptabilité et le secrétariat. Elle est maintenant installée dans le sud de la France près de sa fille.



Il y avait beaucoup plus de courageux pour affronter le copieux buffet préparé par Le Fournil que pour la randonnée du matin (Photo B Auzou/Dauphiné Libéré)



et encore quelques hyper-courageux pour le dîner au Clos Savoyard

La sortie « surprise » initialement prévue prévoyait un parcours le long d'un bisse du Valais : le « bisse du Trient ». http://www.les-bisses-du-valais.ch/bisse_du_trient_situation-38-1.htm

Partie remise pour l'année prochaine ?

Mariangela Brunet/Jacques Cévest

Du côté du conseil municipal

Jacques Cévest a rencontré le maire, Bernard Maxit, pour faire le point sur les projets en cours.

La longueur des travaux d'aménagement du centre du village s'explique par la volonté de traiter tous les réseaux souterrains avant de procéder aux réaménagements en surface.

Les branchements électriques, d'eau potable ainsi que les fourreaux de télécommunications ont été remis à neuf pour éviter toute nouvelle intervention dans un futur proche après la réfection de la voirie.



Les travaux sont répartis en 2 phases. La première, de l'office de tourisme à la route du Rys sera réalisée en 2012 et coûtera environ 2,3 M€. Si les trottoirs empêcheront à certains endroits le stationnement anarchique des voitures, un parking de 45 places sera créé derrière l'OT permettant de conserver le même nombre de places de stationnement au centre du village tout en sécurisant et agrémentant la circulation des piétons..



2 Photos B Guffroy

Les travaux d'amélioration du domaine skiable vont se poursuivre avec la création d'une piste bleue entre la piste des Bersets et le bas de la piste rouge, évitant l'engorgement de la route et créant une possibilité de ski facile en utilisant le télésiège 6 places. La grande visite des installations est prévue et financée (185 000€).

L'enneigement artificiel va se poursuivre avec l'aménagement d'une petite retenue à Braitaz en attendant celle du Crêt-Béni en 2013.

A la Panthiaz, la gare de la télécabine va être réhabilitée avec l'aménagement de toilettes. Le foyer nordique va être construit .

La construction de la nouvelle école/crèche va entrer dans sa phase active, le maître d'œuvre est choisi. Coût de l'opération : 3.5M€ environ. La crèche sera ouverte aux touristes et résidents.



Pharmacie SCHULLER
La Chapelle d'Abondance

Le fonctionnement des navettes qui donne satisfaction est maintenu, celui-ci est financé en partie par la taxe de 2% sur les recettes des remontées mécaniques.

La société Veolia est mandatée pour la relève des compteurs d'eau mais la commune continue de gérer en régie le service.

M Jérôme Verne est le nouveau directeur de CALD (Chapelle d'Abondance Loisirs Découverte) qui gère le domaine skiable.

Quelques infos récentes de la vallée :

Après 4 mois de travaux, la route de Bioge est à nouveau ouverte à la circulation. Le préfet de Haute-Savoie est venu en personne procéder à la réouverture.

Trottoirs à la Chapelle :

Le chantier avance bien et on commence à voir l'aspect définitif avec la pose des bordures et pavages. Pour peu que la neige ne soit pas trop en avance, les travaux pourront être terminés pour Noël, améliorant les possibilités de circulation pour les piétons. Certaines parties seront chauffées (comme devant l'Office de Tourisme) pour une meilleure sécurité en hiver.

Sentiers en bords de Dranse

Une grande partie de l'itinéraire est maintenant réalisé et opérationnel, notamment sur le territoire de la Chapelle. Que les chanceux qui pourront le découvrir cet automne n'hésitent pas à nous envoyer leurs impressions et leurs photos.



Photo J Leconte

Le projet de création d'une communauté de communes de la vallée est pratiquement bouclé. Elle prendrait un minimum de compétences pour commencer, surtout celles qui étaient exercées par le SICVA, c'est-à-dire les domaines liés au tourisme, culture, transports... et l'aménagement du territoire.

Sa dénomination pourrait être « Vallée d'Abondance, Communauté de Communes » (VACC). Les conseils municipaux doivent se prononcer rapidement pour une création au 01/01/2013. Le financement serait assuré par une fiscalité additionnelle.

(NDLR : Normalement, cette fiscalité additionnelle devrait être compensée par une baisse de la fiscalité communale correspondante puisque les compétences correspondantes sont transférées. De plus, les communautés de communes sont mieux dotées par l'État que les communes pour un fonctionnement équivalent. M le Maire nous répondra sur ce point lors de notre AG de décembre).

Représentation prévue:

Abondance :	4 conseillers communautaires
Bonnevaux :	2 conseillers communautaires
La Chapelle d'Abondance :	3 conseillers communautaires
Châtel :	4 conseillers communautaires
Chevenoz :	3 conseillers communautaires
Vacheresse :	3 conseillers communautaires

Évènement :

Après avoir accueilli en 2011 les Jeux Nationaux des Transplantés et Dialysés d'Hiver (que nous avons parrainés), la Chapelle co-organisera les Jeux Mondiaux d'Hiver des Transplantés du 12 au 17 janvier 2014 (Plus de 300 compétiteurs attendus). L'organisation de ces jeux impliquera un grand nombre de bénévoles, l'AARCA pourrait y prendre sa place. Nous lançons dès maintenant un appel auprès de tous les adhérents pour aider à la réussite de la manifestation qui ne manquera pas d'avoir une influence positive sur la renommée de la station. Nous verrons avec l'OT ce que nous pourrions faire et vous tiendrons au courant.

Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne

La journée du 5 août, à laquelle assistaient Bruno Ballarini et Jacques Cévest, a permis une réflexion sur la réhabilitation des immeubles et appartements anciens et notamment sur les problèmes liés à l'isolation. Vous pouvez trouver des conseils utiles :

<http://www.asder.asso.fr/>

<http://www.chequestravaux.com/>

Retrouvez beaucoup d'informations sur le site de la Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne (FARSM).

<http://www.federation-associations-residents-stations-montagne.fr/index.php>



TARIFS relevés des remontées mécaniques 2012/2013

Tarif en euros	Normal enfant	Normal Jeune ou senior	Normal Adulte		enfant résident	jeune ou senior résident	Adulte résident
Saison La Chapelle	263	319	375		132	160	188
Saison Evasion	337	400.50	471		303	360.50	424
Saison P du Soleil	615	738	820		488	585	650
Journée La Chapelle	20	22,50	26,50				
10j non consécutifs *	130	147	173				
Journée Evasion	23.50	28	33				
Journée P du Soleil	34	41	45				

Enfant : 5/16 ans Jeune : 16/22 ans (sauf PdS: 16/19ans) Senior: + 65 ans + 75 ans: gratuit (journée)

Les forfaits « résidents » sont délivrés uniquement à la billetterie de la Panthiaz, aux propriétaires et à leurs enfants jusqu'à 22 ans sur présentation du relevé de la taxe d'habitation 2011 et du livret de famille

Le domaine sera ouvert du 22 décembre au 1er avril

Divers

Expo maison des Sœurs :

"Bons baisers des Alpes"

Les Alpes dans la publicité

Au dessus de la bibliothèque

Bibliothèque ouverte aux résidents :

Lundi, mercredi, vendredi de : 16h30 à 18h
(mercredi, ludothèque pour les enfants)

Parution du SICVA

« Savoir faire et paysages en vallée d'Abondance »

CONCOURS PHOTO 2012

« Les sentiers de la Vallée
d'Abondance »

Remise des prix les 28 décembre à 17h

Nombreux lots offerts par les commerçants et les organismes de la vallée et l'AARCA

Animations communiquées par l'Office de Tourisme pour la dernière semaine de l'année

Le forfait de ski famille 6 jours au prix du 5 jours
Forfait 2ème enfant gratuit

Animation/découverte de nouvelles glisses ludiques.

Descente populaire aux flambeaux (ouverte à tous)

Soirée conte en raquettes à neige

Spectacle Free-Style

Sculpture sur glace

Animations dans les restaurants d'altitude

Pour la descente aux flambeaux, bonne occasion de se faire plaisir, l'AARCA sera bien représentée. Vous aurez plus d'informations dans le bulletin de décembre.

Pensez à renouveler votre adhésion si vous ne l'avez pas encore fait.

Complétez ou corrigez le bulletin joint si nécessaire et retournez-le avec votre chèque de 15€ à :

Mme Isabelle MOUGIN : 5, rue des Tilleuls 70230 LOULANS VERCHAMP (adhesion@aarca74.com)

Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier mais uniquement par courriel, merci de l'en informer par retour.

Retenez dès aujourd'hui la date de notre assemblée générale : vendredi 28 décembre à 18h

(Date qui vous sera confirmée début décembre)

Les commerçants ou institutionnels qui souhaitent sponsoriser nos activités en 2012, notamment par des lots, peuvent nous contacter à l'adresse de l'association. Nous leur offrirons gracieusement un emplacement publicitaire sur notre bulletin.

